



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Suppression d'emplois en Sarre : défendons les travailleurs frontaliers

Question écrite n° 14044

Texte de la question

M. Kévin Pfeffer appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les récentes annonces de suppression d'emplois en Sarre (Allemagne) qui menacent des milliers de travailleurs frontaliers français et leurs familles, en particulier dans le secteur automobile (Michelin, ZF, Ford, etc.). Aux côtés de son collègue député de Moselle-Est, M. Alexandre Loubet, il attend du Gouvernement une réaction rapide et des actes concrets, notamment : organiser une conférence sociale franco-sarroise, en réunissant les pouvoirs publics français et allemands, les syndicats et personnels, les associations de frontaliers en Moselle, les entreprises du département en recherche de salariés, etc. ; lancer un plan de soutien à la formation et la reconversion des frontaliers dont l'emploi est menacé, en utilisant notamment une partie des 4 millions d'euros disponibles dans le cadre du Projet de territoire du Warndt Naborien (« Fonds charbon ») censé redynamiser le territoire ; instaurer une zone franche en Moselle-Est le long de la frontière avec l'Allemagne, pour inciter de nouvelles entreprises à s'installer et ainsi créer de nouveaux emplois dans notre territoire. Il demande donc au Gouvernement d'une part de leur préciser sa position sur les trois mesures précitées et d'autre part de leur indiquer les décisions qu'il envisage de prendre pour éviter un désastre social en Moselle-Est.

Données clés

Auteur : [M. Kévin Pfeffer](#)

Circonscription : Moselle (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14044

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [26 décembre 2023](#), page 11644

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)